

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – CAMPING LE PRELONG

Les conditions de vente régissent les ventes de séjours au Camping Le Prélong, ci-après l'exploitant, et sont valables au moment où le contrat de location est signé. Chaque client reconnaît avoir pris connaissance et accepter les présentes conditions générales, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

CONTRAT DE RESERVATION

Le contrat de réservation est nominatif et ne peut en aucun cas être cédé ou loué. Les noms de toutes les personnes participant au séjour doivent être précisés. Si le contrat de réservation est accepté, il le sera uniquement pour les personnes inscrites. L'exploitant se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux clients se présentant avec un nombre de personnes supérieur à la capacité de l'emplacement ou de l'hébergement locatif. Toute occupation constatée sans formalité entraînera la facturation d'une indemnité de séjour au moins égale au nombre de visiteurs et l'expulsion immédiate.

CONDITIONS DE RÉSERVATION

La réservation ne devient effective qu'avec l'accord de l'exploitant, soit après réception de l'acompte et du contrat de réservation, dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

À la réception du contrat de réservation signé et de l'acompte, l'exploitant enverra au client une confirmation de réservation à présenter le jour de l'arrivée. Toute option non confirmée dans le délai de 8 jours est automatiquement annulée, sans préavis.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. Le montant de la taxe de séjour est inclus dans le prix du séjour.

Un acompte de 30% du montant du séjour doit être versé lors de la réservation. Le solde du séjour est réglé à l'arrivée.

Attention : votre réservation peut être annulée en cas de retard de paiement du séjour, le délai d'option étant fixé à 8 jours.

MOYENS DE PAIEMENTS ACCEPTÉS

- Chèque bancaire ou postal, à l'ordre du Camping Le Prélong (comptes français uniquement).
- Carte bancaire : Eurocard, Mastercard, Visa
- Chèques Vacances, Chèques Vacances connext
- Virement (sur demande uniquement)

HORAIRES D'ARRIVEE ET DE DEPART

Location d'emplacement nu : Arrivée entre 12h et 14h ou après 17h et acceptée jusqu'à 22h en haute saison (après appel téléphonique). Départ avant 12h.

Location de mobilhome : Arrivée à partir de 17h et acceptée jusqu'à 22h en haute saison (après appel téléphonique). Départ avant 10h.

LOCATION D'EMPLACEMENT NU

Nous mettons à votre disposition un emplacement nu, pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes, pour y installer votre tente, votre caravane ou votre camping-car. Les caravanes double essieu et dépassant 5m50 ne sont pas admises dans le camping.

Prix de l'emplacement : il s'agit d'un prix par nuit d'occupation pour 2 personnes, une installation et un véhicule.

Ce forfait donne accès librement au bloc sanitaire (douches chaudes gratuites), aux services de l'accueil et snack, à la zone barbecue ainsi qu'aux différentes aires de jeux.

Suppléments : Les personnes (adultes ou enfants) ou éléments supplémentaires présents sur l'emplacement (électricité, deuxième véhicule, animal, etc.) font l'objet d'un coût journalier supplémentaire.

A noter : l'attribution des emplacements est réalisée sans distinction dans l'ordre d'enregistrement des réservations. La Direction se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'emplacement à l'arrivée du campeur.

LOCATION DE MOBILHOME

Définition des saisons de location : se référer aux fiches de tarifs.

Périodes et durée de location : les locations sont possibles pour une semaine ou à la nuitée (hors juillet-août).

En juillet-août, les hébergements sont loués à la semaine du samedi au samedi selon les disponibilités.

Le tarif de location comprend : la location de l'hébergement (draps, taies et serviettes de bain non compris), les charges (eau, électricité), l'accès aux services de l'accueil et du snack, à la zone barbecue ainsi qu'aux différentes aires de jeux.

L'accès au bloc sanitaire est strictement interdit sauf pour utilisation de la machine à laver et du sèche-linge (jeton disponible à l'accueil).

En prenant possession de la location, le client doit signaler à son arrivée toute anomalie dans les 24h. Aucune réclamation formulée ultérieurement ne pourra être prise en compte.

Dépôt de garantie : les locataires devront fournir à leur arrivée un dépôt de garantie dont le montant apparaît sur les tarifs pour couvrir les éventuels frais de nettoyage en fin de location ou dégâts dans l'hébergement. Il sera rendu le jour du départ, pendant les heures d'ouverture du bureau d'accueil, après un état des lieux satisfaisant et un hébergement rendu en état de parfaite propreté.

Dans le cas contraire, un montant forfaitaire de 60 € sera retenu. Tout objet cassé, perdu ou endommagé au cours du séjour sera facturé.

Les dégradations supérieures à la somme versée comme dépôt de garantie seront à la charge du client après imputation sur le dépôt de garantie.

MODIFICATION DE SEJOUR

Toute modification du contrat de réservation, entre le moment de la réservation et jour de l'arrivée, devra impérativement être signalée par écrit ou par mail à l'exploitant et au moins un mois avant pour toute modification de date (délai réduit à 15 jours pour la location d'emplacement nu).

Les modifications demandées seront effectuées sans frais, sous réserve de disponibilité dans le camping.

ARRIVEES RETARDEES / DEPARTS ANTICIPES

Toute arrivée tardive doit être impérativement signalée avant 18h le jour de l'arrivée prévu. Si l'emplacement ou la location n'est pas occupé par le client 12h après la date prévue et que le retard n'a pas été signalé par écrit (courrier, email, fax), l'exploitant disposera de la place et les versements effectués resteront acquis. Tout séjour est dû en fonction des dates figurant sur la confirmation de réservation.

En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, volontaire ou par décision de l'exploitant pour non respect du règlement intérieur, aucun remboursement ni aucune réduction ne seront effectués.

Toute demande de prolongation de séjour doit être formulée 24h au moins avant la date de départ prévue et sera satisfaite en fonction des disponibilités.

ANNULATIONS

Toute annulation doit être faite par écrit (mail avec demande d'accusé de réception, courrier suivi) accompagnée d'un justificatif, au plus tard 3 jours après les événements entraînant l'annulation. Si le client annule 30 jours avant le début du séjour, l'acompte sera remboursé sinon l'acompte reste acquis à l'exploitant.

Pour toute annulation provenant de la part de l'exploitant, sauf cas de force majeure ou faute du client, le règlement sera remboursé intégralement. Cependant, cette annulation ne pourra, en aucun cas, donner lieu au versement de dommages et intérêts.

PROMOTIONS – VENTES DE DERNIERE MINUTE

Lors de ces occasions, il est possible que pour un même séjour, les clients aient payé des prix différents. Les clients ayant payé le prix le plus élevé ne pourront en aucun cas bénéficier d'un remboursement représentant la différence de prix qu'ils ont payé et le prix promotionnel. Les réductions ne sont en aucun cas cumulables avec les promotions.

ANIMAUX

Nos amis les animaux domestiques (sauf catégories 1 et 2) sont admis dans nos locations et emplacements sous votre entière responsabilité sous réserve d'un carnet de vaccination à jour. Il est interdit de le laisser seul sur l'emplacement ou dans le locatif.

RECLAMATIONS

Un système de collecte et de traitement des réclamations est tenu à la disposition des clients à l'accueil.

DOMMAGES

Il appartient au client de s'assurer. L'exploitant décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, catastrophes naturelles et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du client. Toute dégradation des locaux, perte ou destruction des éléments mobiliers qui équipent les locations ou les bâtiments collectifs du camping, engage de plein droit la responsabilité de son auteur. Malgré le soin apporté dans l'entretien et l'élagage des arbres, l'exploitant ne peut être tenu responsable des événements naturels tels que chute de pommes de pins ou chute de branches.

REGLEMENT INTERIEUR

Tout campeur est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping remis à l'arrivée du client sous peine de sanction pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat.

Cher client, le Camping Le Prélong vous remercie de votre confiance et vous souhaite de passer un agréable séjour.